

PUBLICATIONS LEGALES

SCP OFFICE NOTARIAL

Jacqueline CALVET-LEQUES et Dominique BAUDET
Notaires associés
Nouméa, 85 avenue du Général de Gaulle
Immeuble Carcopino 3000

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jacqueline CALVET-LEQUES, notaire associé à Nouméa, le 4 juin 2003, enregistré le 6 juin 2003, folio 138, numéro 1751, bordereau 399/3,

M. Bernard Philippe Louis DEVAUX, chef de chantier, et Mme Thuy Hang NGUYEN, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Nouméa, Ducos, Numbo, 1 rue Saint Antoine.

ONT VENDU A la société dénommée GRAINE D'ASIE, eurl au capital de 1.000.000 F CFP, dont le siège social est à Nouméa, Magenta, 1 rue Cécile Perronnet, (BP 6420 - 98806 Nouméa cedex), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nouméa sous le numéro B 686 212.

UN FONDS DE COMMERCE d'alimentation générale et traiteur sis et exploité à Nouméa, Magenta, 1 rue Cécile Perronnet, sous l'enseigne GRAINE D'ASIE avec tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.

Jouissance : immédiate.

Prix : 16.000.000 F CFP.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, dans les bureaux de la SCP "Office Notarial Jacqueline CALVET-LEQUES et Dominique BAUDET", titulaire d'un office notarial à Nouméa, 85 avenue du Général de Gaulle, où domicile est spécialement élu à cet effet.

La première insertion a paru dans le journal d'annonces légales "Les Nouvelles Calédoniennes" du 12 juin 2003.

Maître J. CALVET-LEQUES, *Notaire associé*

SCP OFFICE NOTARIAL

Jacqueline CALVET-LEQUES et Dominique BAUDET
Notaires associés
Nouméa, 85 avenue du Général de Gaulle
Immeuble Carcopino 3000

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jacqueline CALVET-LEQUES, notaire associé à Nouméa, le 3 juin 2003, enregistré le 10 juin 2003, folio 405, numéro 12, bordereau 1645.

1° Mme Madeleine Jeanne Marcelle LANIER, gérante de société, demeurant à Aix en Provence (13090) Le Florilège B, Veuve en premières noces de M. Lucien BONIFACE.

2° M. Marc Paul Lucien BONIFACE, directeur de sociétés, demeurant à Sydney (Australie) G.P.O. Box 2114,

3° Mme Florence Yvonne Jeanne BONIFACE, kinésithérapeute, demeurant à Luyes (13080), Immeuble Florilège, épouse de M. Yves BERNARD-COLOMBAT,

Ont vendu à :

La société dénommée NOUMEA ARCHIVES, société à responsabilité limitée au capital de un million de francs CFP ayant son siège social à Nouméa - 9 rue Dame Lechanteur, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nouméa sous le numéro 97 B 478 578.

Un fonds de commerce de magasins généraux - garde-meuble sis et exploité à Nouméa - lot 224 du lotissement industriel de Ducos - rue Simonin - 3^e Zone Industrielle de Ducos, sous l'enseigne LES MAGASINS GENERAUX pour lequel M. Lucien BONIFACE, était immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NOUMEA, sous le numéro A 031 344 avec tous les éléments corporels et incorporels en dépendant qui appartenait en propre à M. Lucien André Gaston BONIFACE.

Jouissance : 3 juin 2003.

Prix : 10.000.000 FCFP.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, dans les bureaux de la SCP "Jacqueline CALVET-LEQUES et Dominique BAUDET", titulaire d'un office notarial à Nouméa, 85 avenue du Général de Gaulle, où domicile est spécialement élu à cet effet.

La première insertion a paru dans le journal d'annonces légales Les Nouvelles Calédoniennes des 14 et 15 juin 2003.

Maître J. CALVET-LEQUES, *Notaire associé*

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte s.s.p en date à NOUMEA du 3 juin 2003, la SARL HONG HOA, ayant son siège à NOUMEA 29 rue d'Austerlitz, RCS NOUMEA B 187 641, a cédé à la SARL CARINE, ayant son siège à NOUMEA, 32 rue d'Austerlitz RCS NOUMEA B 628 958, un fonds de commerce de vente de vêtements à l'enseigne "SALINA" sis et exploité à NOUMEA, 24-26 rue de la Somme.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 2.500.000 F CFP, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 1.000.000 F CFP,

- aux éléments corporels pour 1.500.000 F CFP,

Date d'effet : à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2002.

Les oppositions éventuelles seront reçues au domicile de l'acquéreur, 32 rue d'Austerlitz à NOUMEA où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des annonces légales.

La première insertion est parue dans le journal d'annonce légale Télé 7 Jours du 12 juin 2003.

Pour second avis

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS

La COUR D'APPEL DE NOUMEA a par arrêt rendu le 5 mai 2003 infirmé le jugement rendu par le tribunal mixte